

Chers diocésains,

Comme de nombreux acteurs de la société civile, personnalités du monde politique, philosophes, sociologues, responsables religieux, les évêques de France n'ont pas manqué de prendre la parole à de nombreuses reprises à propos de la révision en cours de la loi dite de bioéthique (cf. en particulier les déclarations du 20 septembre 2018, du 13 janvier 2020 et du 20 juillet 2020 sur www.eglise.catholique.fr ).

Le débat parlementaire arrive bientôt à son terme, il reste un passage en deuxième lecture devant le Sénat et un travail en commission mixte paritaire avant que le texte ne soit définitivement adopté et acquiert force de loi.

La situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 accapare l'actualité et l'attention. C'est pourquoi je vous invite encore une fois à vous mobiliser pour vous informer, discerner et réagir : nous ne pouvons pas laisser voter dans l'indifférence une loi aux conséquences néfastes pour la dignité de l'homme et la vie en commun.

En cause : le contournement de l'interdit de créer des embryons humains pour la recherche, l'autorisation de recherche sur les cellules pluripotentes (création d'embryons chimères hommes/animaux), l'extension du diagnostic pré-implantatoire et sa grave dérive eugénique, la qualification d'interruption médicale de grossesse (possible jusqu'au terme de grossesse) pour « détresse psycho-sociale », et la suppression de la clause de conscience spécifique à l'IMG, du délai de réflexion d'une semaine, de l'obligation de consultation parentale pour les mineures... l'autorisation de la procréation assistée pour les femmes seules, le recours au double don de gamètes, à l'auto-conservation des gamètes...

Ce n'est pas le lieu ici d'évoquer tout ce à quoi ces évolutions législatives conduiraient, les désordres qu'elle susciteraient, les conséquences psycho-sociales, familiales, juridiques, financières qu'elles entraineraient. Mais c'est le lieu de rappeler qu'à notre place de citoyens chrétiens, nous devons être des veilleurs. Ne nous endormons pas ! Ne collaborons pas, par passivité ou par négligence, à des choix qui blessent l'homme et sa capacité de vivre ensemble sous prétexte de l'y aider. La belle et exigeante encyclique Fratelli tutti, du Pape François, sur la fraternité, publiée dimanche nous est une invitation supplémentaire à ne pas nous désintéresser des plus vulnérables.

Priez et agissez! Avec tous les moyens conformes à l'Évangile et au droit de notre pays. Le reste appartient à Dieu.

Le 6 octobre 2020

+ Pierre-Antoine Bozo Évêque de Limoges